



ÉCOLOGIE, ÉNERGIE, NUMÉRIQUE...

les compétences de vos salariés doivent évoluer !

Votre entreprise doit adapter rapidement ses méthodes et sa production aux objectifs de décarbonation et aux nouveaux marchés. N'attendez plus pour faire évoluer les compétences de vos salariés : vous pouvez dès maintenant bénéficier de financements !

S'engager dans la transition écologique n'est pas qu'une obligation, c'est aussi une opportunité :

- » **Pour innover** (en mettant en place des process plus efficaces).
- » **Pour réduire vos coûts d'exploitation** (économies d'énergie, d'eau, diminution des déchets...).
- » **Pour améliorer votre image de marque** (attirer de nouveaux clients, nouveaux talents).
- » Et bien sûr, **pour vous conformer aux réglementations** environnementales.

**TRANSITIONS
INDUSTRIE**



ÉCOLOGIE, ÉNERGIE, NUMÉRIQUE...

La **transition écologique** est une période durant laquelle des évolutions sont nécessaires pour bâtir un modèle économique et social qui réponde aux **grands enjeux environnementaux** que sont le **changement climatique, la rareté des ressources, la perte de biodiversité et les risques sanitaires environnementaux.**

Les domaines de la transition écologique dans lesquels votre entreprise peut ou doit agir :

- » **Consommation de matières premières** : quantité utilisée, origine, recyclabilité...
- » **Effluents liquides et déchets** : volumes, dangerosité, recyclabilité...
- » **Qualité de l'air** : émissions de gaz, particules, composés organiques volatils...
- » **Consommation d'énergie** : type d'énergie, intensité énergétique des process...
- » **Émissions de gaz à effet de serre** : intensité carbone des process, type d'énergie...
- » **Sols, eau et biodiversité** : pollution des milieux, consommation d'eau...

Votre entreprise évolue aussi en intégrant les technologies digitales tant au niveau des biens produits qu'au niveau des procédés de fabrication. Parce qu'elle vous permet d'accroître votre efficacité et de répondre aux nouvelles demandes, **la transition numérique** est devenue incontournable. Elle concourt également à la transition écologique.



Rendez-vous
sur la page internet
dédiée

Contactez
votre conseiller

Saisissez dès maintenant cette opportunité

L'engagement dans les transitions écologique et numérique vous permet d'innover, de réduire vos coûts, d'améliorer votre image de marque.

Ces transitions nécessitent de nouvelles compétences. OPCO 2i est à vos côtés pour répondre à ces enjeux :

- » Nous vous informons sur les **formations disponibles.**
- » Nous contribuons au **financement de vos actions de formation à hauteur de 50 à 70 %, selon la taille de votre entreprise**, dans le cadre du dispositif Transitions Industrie (dotation de l'Etat).



Les demandes de prise en charge devront être adressées avant le début de la formation et jusqu'au 15 décembre 2023.

Vous souhaitez faire une
demande de prise en charge ?